



NAO

La punition !

Sections du SM-TE

GROUPE RENAULT *Prise de parole du SM-TE du 19 février 2026 dans le Hall de la RUCHE à l'occasion du N° 286 24 février 2026 rassemblement des salariés lors de la Négociation Annuelle Obligatoire*

Le communiqué de la Direction « Résultats financiers 2025 : Performance solide portée par une stratégie pertinente » est particulièrement provocateur. La Direction Générale s'approprie les résultats et justifie la captation des primes et les augmentations de rémunération pour les hauts dirigeants auteurs de la « stratégie pertinente ».

Pas un mot pour le travail des salariés : les errements et revirements stratégiques ont été largement compensés par les salariés avec leur engagement, leur professionnalisme et leur résilience face aux changements incessants et face à la complexité inégalée, pour faire fonctionner l'entreprise malgré tout, franchir les jalons projets, livrer les clients et réaliser le chiffre d'affaires et les bénéfices.

Alors que les amphis métiers font état de performances record en 2025, la Direction ose toutes les provocations et ouvre la négociation salariale 2026 avec 0,9 % de budget d'augmentations, dont la distribution serait reculée en juillet ! Quel affront !

Des salariés se sont réunis dans le hall de la Ruche (Technocentre de Guyancourt) le 19 février à l'appel des syndicats de l'Intersyndicale.

Intervention portée par le SM-TE :

<< Bonjour à tous,

Nous sommes réunis ce jour dans le hall de la Ruche pour appuyer les négociations annuelles obligatoires ouvertes le 12 février, les fameuses NAO, qui portent principalement, vous le savez, sur les salaires et la rémunération de notre travail.

Faut-il s'étonner de la non-participation ce jour des syndicats CFE-CGC et CFDT ?

Ils étaient absents de l'intersyndicale réunie le 9 février pour préparer ce rassemblement.

Ce n'est manifestement pas dans la culture de la CFE-CGC et la CFDT, choyés par l'entreprise et financés « généreusement » par elle, de rechercher l'appui des salariés dans les négociations. Comme si ces organisations syndicales qui signent trop facilement des accords de régression sociale, au niveau de l'entreprise et au niveau de la Branche, avaient comme seule mission la défense des intérêts du Patronat.

Jour après jour, année après année, nous courons tous de grands dangers :

1. Au niveau de la rémunération du travail qui continue de décrocher,
2. Au niveau de l'emploi dans le Groupe qui s'effondre avec les RCC et les DA à répétitions, augmentant la charge qui pèse sur ceux qui restent,
3. Au niveau de notre patrimoine culturel, technique et de nos savoir-faire, par les *jobs transfert* à des sociétés pratiquant le dumping social, depuis 2023 par l'accord entre Renault SA et le chinois Geely,
4. Au niveau de nos conditions de travail qui ne font que s'effondrer par les réorganisations incessantes et les déracinements qu'elles induisent,
5. Au niveau du *management*, idéologie et pratique qui considèrent le salarié comme une ressource dans une conception matérialiste qui « gère » le matériau humain. Par les négociations salariales en cours, les Services RH traiteront le personnel comme un coût à réduire, et pas comme la richesse de l'entreprise à promouvoir,

6. Au niveau de la charge de travail. Combien de salariés qui vivent au rythme du « tam-tam de la galère », courent pour répondre aux objectifs démesurés, ne prennent pas de pause, déjeunent à leur bureau avec un sandwich ?

Dans ce contexte, comment ne pas être découragé ? Comment ne pas chercher à tirer son épingle du jeu, tout seul ? Comment résister à cette individualisation insidieuse et trompeuse ? Comment ne pas tout abandonner ?

Les plus anciens du *Technocentre* se souviennent de la vague de suicides. C'était en 2007, il y a bientôt 20 ans. A l'époque, des voix syndicales s'élevaient contre la culture de mort en milieu professionnel.

Aujourd'hui, la culture de mort semble victorieuse dans la société civile avec l'arsenal du délit d'entrave : un parent, un ami, un médecin, un psychologue ou un psychiatre, les associations de prévention au suicide, pourraient être lourdement condamnés financièrement (30 000 euros) et passibles de prison (2 ans) s'ils tentent de décourager un candidat au suicide. Comment ne pas voir que la civilisation bascule de la volonté de vie à la volonté de mort ?

Face à cet esprit d'abandon et aux forces d'atomisation de la société civile comme de la société professionnelle, il est urgent de résister, et donc de nous organiser, de ne plus rester seul. Il est urgent dans l'entreprise, de restaurer les structures syndicales qui ont été créées dès l'origine pour créer des liens, pour protéger tous les salariés y compris les plus faibles.

Nous devons tous nous engager dans la bataille pour la vie, pour nos métiers, pour nos emplois, pour nos justes rémunérations. Avec l'aide des syndicats qui refusent la complaisance. Il est bien tard, mais il est encore temps.

Ces syndicats qui résistent doivent être renforcés. Comment ? Par votre adhésion.

Si cela n'est pas encore fait, syndiquez-vous !

Se syndiquer est un acte de liberté, c'est aussi un acte de survie !

Retrouvons l'esprit de résistance.

Merci pour votre écoute >>.

Je soutiens le SM-TE par mon adhésion

M. Mme **NOM** : **Prénom** :
Adresse du domicile :
Code postal : Commune :
Tél. Portable : Adresse mail personnelle/professionnelle :
Date de naissance : Lieu de naissance (Commune – Dpt) :

Je verse ma cotisation annuelle : Non-Cadre : **48 €** Cadre : **60 €**

Par virement : **IBAN** FR76 3000 3022 0200 0503 1731 533 **BIC** SOGEFRPP

Raison sociale de l'Employeur :

Adresse :

Date d'adhésion au syndicat SM-TE :

Signature :

Rejoignez le SM-TE pour renforcer son influence et ses possibilités d'actions :

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org / [X](https://www.instagram.com/SyndicatSMTE) @SyndicatSMTE

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : <https://travaillonsensemble.org> Cotisation annuelle de base 2026 : Emploi non Cadre : **48 €** - Emploi Cadre : **60 €**